



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	36 dont 7 pouvoirs

Date de convocation : 22 mars 2021

Date d'affichage : 22 mars 2021

SEANCE DU 29 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf du mois de mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au centre de loisirs de St-André-le-Coq.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Stéphane BARDIN a donné pouvoir à Didier CHASSAIN
Catherine CUZIN a donné pouvoir à Michel GAUME
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS
Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Matéo MOREL
Françoise MECHIN-VERDIER a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Absents :

Roland GENESTIER, Stéphane HOUSSIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Patrice DARPOUX

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-47 : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE A DIVERS ORGANISMES - APPEL A COTISATIONS 2021

Rapporteur : Luc CHAPUT

Monsieur le Vice-Président présente le tableau des appels à cotisations pour l'année 2021.

Associations ou agences	Cotisations 2020	Cotisations 2021
ADIL	2 089,00 €	2 115,00 €
Aduhme	23 247,00 €	23 239,00 €
CRAIG	2 149,40 €	2 155,00 €
Mission locale Riom Limagne Combrailles	19 311,00 €	19 311,00 €
Mission locale Bassin Thiernois	7 838,89 €	8 818,99 €
ADIT	3 600,00 €	3 600,00 €
AGSGV	1 289,64 €	1 288,74 €
C.A.U.E.	2 149,40 €	2 147,90 €
A.M.F.	1 030,51 €	1 033,85 €
A.D.C.F.	2 256,87 €	2 262,75 €
Initiative Riom Combrailles	5 076,00 €	5 076,00 €
Club Entreprises et territoires	0,00 €	/
Macéo	1 000,00 €	1 100,00 €
Aradel	200,00 €	/
Auvergne Rhône Alpes Entreprises	0,00 €	/
AVICCA	1 415,00 €	1 440,00 €
Cap rural	0,00 €	500,00 €
Total	72 652,71 €	74 088,23 €
Organismes de regroupement	Cotisations 2020	Cotisations 2021
Métropole Clermont Vichy Auvergne	9 679,00 €	12 664,75 €
Pays de Vichy-Auvergne	9 428,00 €	9 428,00 €
SIAD Lezoux	16 232,02 €	16 241,32 €
Office de tourisme intercommunal Terra Volcana (EPIC)	58 343,37 €	70 000,00 €
Total	93 682,39 €	108 334,07 €

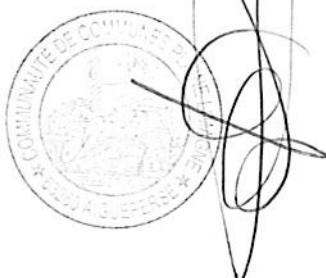
→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider les cotisations pour l'année 2021 énoncées ci-dessus,
- d'inscrire au budget 2021 les sommes nécessaires au paiement des cotisations,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.

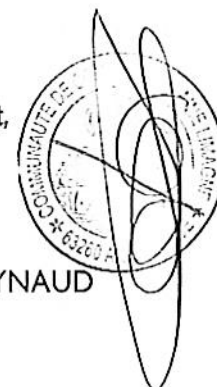
Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 02/04/2021
Le Président,



Le Président,



Claude RAYNAUD